

DECRYPTAGE**Les 342 milliards de la discorde**

En termes de dotation budgétaires, les lois de finances ivoiriennes pour les gestions 2015, 2016 et 2017 affichent pour la Présidence de République respectivement 100,647 milliards de FCFA, 142,300 milliards de FCFA et 96,356 milliards de FCFA. Ces enveloppes comprenant aussi bien les allocations destinées aux dépenses ordinaires qu'à celles d'investissement de l'institution. Par ailleurs, sur cette période, le tableau récapitulatif des enveloppes budgétaires par secteur consigne au titre de la Souveraineté : 270,171 milliards de FCFA pour 2015 ; 322,987 milliards de FCFA pour 2016 ; et 342,636 milliards de FCFA pour 2017.

Question, à 342,363 milliards de FCFA, que renferme concrètement ce secteur Souveraineté ? S'agit-il des domaines d'application des compétences régaliennes de l'Etat que peuvent être, entre autres, la Défense et la Sécurité nationale, la Diplomatie, la Justice, voire même dans certains cas la Culture ? Ou totalement autres choses ? Commencer à avoir un début de réponse à cette interrogation lourde, requiert d'ausculter «le tableau récap» des dépenses budgétaires de la Côte d'Ivoire par secteur, reproduit ci-après.

*Budget 2015, 2016 et 2017 – Récapitulatif par secteur
(En milliards de FCFA)*

Secteurs	2015	2016	2017
Souveraineté	270,174	322,987	342,636
Défense & Sécurité	431,280	447,756	482,086
Affaires générales et financières	354,892	541,824	595,861
Enseignement, formation, Recherche	1 038,433	1 304,695	209,119
Culture et Loisirs	60,745	108,008	158,529
Santé et actions sociales	386,936	452,615	454,597
Administration et développement des infrastructures	439,86,	1 075,536	1 363,698
Production et Commerce	234,311	387,481	271,714
Dépenses non ventilables par secteurs	1 433, 121	1 524,899	1 623,177
TOTAL GENERAL	5 196,037	6 165,805	6 501,421

Source Lois de finances 2015, 2016 et 2017 de la Côte d'Ivoire

Ainsi, donc la «Souveraineté» à laquelle est consacré, chaque année, un peu plus de 5% du budget de la Côte d'Ivoire, couvre un champ dont les contours ne transparaissent pas avec évidence. Car n'intègre pas forcément, comme l'atteste le récapitulatif des allocations budgétaires ivoiriennes par secteur, les traditionnels domaines d'application des compétences régaliennes de l'Etat. Une situation

que pourrait bien contribuer à clarifier le prochain procès en diffamation contre le bimensuel, La Lettre du Continent, annoncé par la Présidence de la République ivoirienne via un communiqué signé du Secrétaire Général de cette institution en date du 02 septembre 2017.

TELEX**Croissance de l'économie chinoise consolidé à 6,7%**

La Chine, catalyseur de la demande mondiale consolide autour d'un taux de 6,7%, comme en 2016, sa croissance économique. Le pays selon le Fmi, au terme de la dernière évaluation de la politique économique et financière au titre de l'article IV du Fonds, « dispose de marges de manœuvre réelles pour booster la croissance en cas de besoin ». Mais pour les experts de l'institution financière de Bretton Woods, ces belles capacités « gagneraient à être utilisées pour soutenir des réformes accélérées ». Et l'une de ces réformes prioritaires consisterait à stimuler la consommation interne au détriment de l'épargne, -dont le niveau, 46% du PIB de la Chine, est supérieur de 26 points de pourcentage à la moyenne mondiale.

Pacte difficile à délier

On ne sort pas aussi facilement d'un «pacte» avec le Fonds monétaire international (Fmi) ! Le Président Nana Akufo-Addo et le gouvernement du Ghana, en ont fait l'amère expérience ! Eux qui avaient clairement fait l'option de ne pas prolonger, au-delà du terme initial d'avril 2018, le programme triennal conclu par les précédentes autorités avec le Fonds en avril 2015, ont dû se résoudre à convenir d'une prolongation d'une année supplémentaire. S'il reconnaît que le nouveau gouvernement « a fait des pas encourageants et que l'économie ghanéenne montre des signes de reprise », le Fonds ne juge pas moins qu'il n'y a pas de possibilité crédible pour celui-ci de tenir ses engagements « de stabilité macroéconomique, discipline budgétaire et de mise en œuvre de son ambitieux agenda de réforme » hors du cadre du programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC). Et dont le retard pris dans la mise en œuvre de certains pendents, rendait impérieux la prolongation.

AGENDA

Forum économique et commercial «Italia Africa Business Week» sous le thème : « Italie, Afrique, évoluer ensemble », Rome (Italie), 17-18 octobre 2017.
www.iabw.eu

Mission économique Belge en Côte d'Ivoire, pour le développement de courants d'affaires entre le Royaume de Belgique et la Côte d'Ivoire ; Abidjan (Côte d'Ivoire), 22 au 26 octobre 2017

SOMMAIRE**DECRYPTAGE**

Les 342 milliards de la discorde **P.1**

ENTREPRENEURS & ENTREPRISES

Partenaire technique bancaire : La Bnde cherche un remplaçant à Bridge Bank. **P.2**

Fret aérien : Le luxembourgeois Cargolux enrichit sa carte africaine de 2 nouvelles destinations. **P.2**

Entreprises publiques : Vent d'audits sur les entreprises du portefeuille de l'Etat Bissau Guinéen. **P.2**

ECONOMIE

Filière sucrière africaine: Le péril suppression des quotas de l'UE. **P.3**
Côte d'Ivoire - FMI : 2ème revue du programme triennal à partir du 22 septembre 2017. **P.3**

ENTREPRENEURS & ENTREPRISES

Partenaire technique bancaire : La Bnde cherche un remplaçant à Bridge Bank.



Lancée en 2013 avec pour ambition d'être « la banque de financement des Pme/Pmi » sénégalaises par excellence, la Banque Nationale de Développement Économique (Bnde) du Sénégal paie de mine. En trois ans, elle a plutôt triplé son total bilan. Cela dynamise ses ambitions. Notamment celui de bien et mieux financer l'économie sénégalaise. Elle se cherche pour ce faire un partenaire technique et stratégique aux capacités financières assez larges. La stratégie dans cette logique, est d'obtenir du groupe Telyum de l'entrepreneur sénégalais Yerim Sow et sa filiale bancaire, Bridge Bank, qu'ils consentent à céder à l'État, qui en fera temporairement le portage, les 32% du capital de la BNDE dont ils sont proprié-

taires. Le but de la manœuvre est de délester la Bnde d'un partenaire technique initial, Bridge Bank, modérément performant, pour le remplacer par un nouveau partenaire à l'expertise bancaire bien plus étendue et la capacité financière bien plus importante, à même de l'aider à faire le saut qualitatif qu'impose son ambition.

En la matière, si toutes les options paraissent ouvertes, l'inflexion la plus largement partagée au sein des instances dirigeantes de la Bnde est que le prochain partenaire technique devra être un établissement bancaire qui n'opère pas déjà dans l'espace Uemoa. L'enjeu étant d'éviter la banque se retrouve en concurrence avec celui-ci sur son marché.

Fret aérien : Le luxembourgeois Cargolux enrichit sa carte africaine de 2 nouvelles destinations.



Et de deux nouvelles destinations africaines supplémentaires pour la compagnie de fret aérien luxembourgeois, Cargolux Airlines. Ainsi sa carte africaine comportant déjà les destinations Abidjan (Côte d'Ivoire), Accra (Ghana), Johannesburg (Afrique

du Sud), Kinshasa (RDC) et Lagos (Nigeria) s'enrichit dès le 15 septembre 2017, d'une deuxième ville congolaise, Lubumbashi, considéré comme le hub de l'industrie minière en RDC ; puis Douala la capitale économique du Cameroun à partir du 03 octobre 2017.

L'enjeu de ce déploiement pour le transporteur est de consolider son enclavage africain. Surtout en ces temps où il déploie beaucoup d'efforts pour prendre pied véritablement sur les nouveaux marchés du Moyen Orient, de l'Inde et de la Chine.

Pour les deux nouvelles destinations africaines, le programme de desserte se décline, selon la compagnie de fret, comme suit : « Les avions à destination de Lubumbashi décolleront au départ du Luxembourg chaque vendredi soir et leur arrivée en RDC est

prévue le samedi matin à 05 h 25. Le vol retour, avec escale à Johannesburg, Nairobi et également Stansted au Royaume Uni, atterrira au Luxembourg les dimanches à 13h25, heures locales. Quant aux vols à destination de Douala, ils seront opérés au départ du Luxembourg, les mercredis, à partir de 16h15, avec une escale à Bamako (Mali). L'arrivée dans la capitale économique camerounaise se fera le jeudi à 01h55. Le vol le retour lui arrivera au Luxembourg le jeudi à 10 h 55, heure locale ».

Entreprises publiques : Vent d'audits sur les entreprises du portefeuille de l'Etat Bissau Guinéen.



Le gouvernement Bissau Guinéen, va exiger, courant ce mois de septembre 2017, un rapport financier circonstancié régulier de certaines entreprises de son portefeuille. Cela en prélude à une série d'audits complets qu'il s'est engagé à diligenter sur l'ensemble des entreprises publiques. Il s'agit pour le gouvernement, dans un cadre général d'amélioration de la gouvernance publique et d'efficacité de l'investissement public, de renforcer la responsabilisation des acteurs et d'améliorer la qualité des prestations de services publics.

Guine Telecom, Guine Tel, National Institut for Social Insurance, APGB (Port), EAGB (distribution d'eau et d'électricité), National Authority for Communications, et le fonds de financement routier, Fundu Rodoviario sont quelques-unes des entreprises ciblées, sans doute au regard de leur caractère stratégique et leur impact sur les ressources publiques, pour être

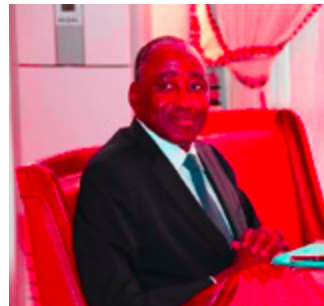
les premières à voir leurs comptes et états de services passés au peigne fin. L'objectif du gouvernement Bissau-Guinéen est de remédier à la détérioration financière des entreprises publiques et des fonds autonomes. Et il attend de ce vent d'audits qu'il l'éclaire sur les restructurations à opérer dans chacune des entreprises. Singulièrement en ce qui concerne l'EAGB, l'enjeu à cet effet, de d'opérer sa restructuration pour en faire une entité autonome opérant sous contrat de concession de services et ainsi créer les conditions d'ouverture du secteur de la distribution d'eau et de l'électricité Bissau-Guinéen à des privés.

ECONOMIE**Filière sucrière africaine: Le péril suppression des quotas de l'UE.**

Fin du régime préférentiel dont bénéficiait, sur le marché de l'Union européenne (Ue), le sucre des pays Afrique Caraïbes-Pacifique (ACP), dans quelques jours. Le 1er octobre 2017, volent en éclat les filets protecteurs de quantité et de prix entourant les exportations de sucre de canne de ces pays vers le marché européen. Et le risque est réel qu'il s'en suive, pour les filières sucrières africaines, -notamment de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Nigeria, du Ghana, du Cameroun, de l'île Maurice-, une réelle chute des exportations sous l'effet d'un accroissement de la production et de la consommation de sucre de betterave dont l'Europe est le plus producteur mondial.

D'avis d'experts du secteur, les fabricants de sucre de l'Ue qui ont

préparé cette perspective avec minutie, sont à même, dès l'extinction des quotas, d'accroître leur production de 20% avec une projection de la production européenne autour de 19 millions de tonnes. Ainsi donc dans la nouvelle configuration que va avoir le marché européen du sucre à partir du 1er octobre 2017, les pays africains producteurs de sucre devront faire face, entre autres défis, à une réelle hausse du sucre européen exportable pendant que s'amoindrirait inexorablement la demande de leurs produits. L'amplitude de cette réduction de la demande serait de l'ordre de 50%. Ce nouveau contexte impose à ces pays de trouver de nouveaux débouchés.

Côte d'Ivoire - FMI : 2ème revue du programme triennal à partir du 22 septembre 2017.

Une mission du Fonds monétaire international est attendue en Côte d'Ivoire dans la troisième semaine de ce mois de septembre 2017 pour apprécier l'état de mise en œuvre du programme économique et financier 2016-2019. Le gouvernement ivoirien pour qui les satisfecit délivrés par le Fonds, à l'occasion de ces missions, constituent la consécration la plus importante de la qualité de sa gouvernance, est en pleine finalisation des documents dont le projet d'annexe fiscale pour la gestion 2018, n'est pas des moindres.

Suivant les instructions de la précédente mission du Fmi, la première mouture du projet de cette annexe comporte des mesures

de politique fiscale qui tendent à rationaliser les exonérations de TVA et optimiser la TVA. Ainsi dans le registre « accroissement du niveau des recettes en matière de TVA », le gouvernement envisage de supprimer certaines exonérations contenues dans le Code Général des Impôts. Dans sa visière, à cet effet, par exemple les opérations de congélation du poisson et de viande fraîche, celles portant sur les fibres de jute et de sisal, les produits pétroliers du type HVO, fuel-oil 380 et le gaz naturel destiné aux centrales thermiques, les engrais, les semences et graines, la formation professionnelle continue...

La Côte d'Ivoire qui avait terminé l'année 2016 avec des moins-values au niveau des recettes fiscales entraînant un non-respect des repères indicatifs relatifs au «plancher pour les recettes fiscales» n'entend pas connaître le même sort « ni cette année, ni en 2018 » assure-t-on dans les couloirs de la Primature ivoirienne, désormais en charge du Budget.

La lettre d'Affaires

Bimensuel des affaires et de veille économique pour les décideurs

www.lalettredaffaires.com